



Fiche Programme de Développement des métiers de la Maçonnerie :

Contexte général :

La ville de Laâyoune, comme d'autres villes du Maroc, connaît un développement urbanistique important. De ce fait, le secteur du bâtiment constitue un moteur de la dynamique économique locale et offre des opportunités d'insertion des jeunes lauréats des centres et instituts de qualification professionnelle.

Pour accompagner cette dynamique et conformément à leur domaines d'intervention et à l'intérêt portée à cette région, le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité et l'Agence de Développement Social ont procédé, le 12 Novembre 2010, à la signature d'une convention pour la mise en place d'un « programme de développement des métiers de la maçonnerie » s'inscrivant dans l'insertion sociale par l'économique. Ce programme se déroulera sur une durée de deux années et sera appuyé par un budget de 4 millions.

Objectifs Globaux :

- ✓ Contribuer à l'amélioration des pratique professionnelle dans les métiers de la maçonnerie ;
- ✓ Promouvoir l'emploi par la création des AGR .

Objectifs Spécifiques :

- ✓ Former les jeunes dans le secteur de la maçonnerie ;
- ✓ Appuyer les artisans formés et les lauréats à la création de coopératives et de micros entreprises ;
- ✓ Appuyer techniquement et financièrement les coopératives.

Population ciblée :

- ✓ Les lauréats de l'OFPPPT dans la maçonnerie et tout autres métier lié au bâtiment ;
- ✓ Les maçons, maalmines, snaiâiyas et artisans ;
- ✓ Les coopératives, les associations et les micros entreprises dont le métier est lié au bâtiment .

Partenaire :

ADS : Initiateur et pilote du programme.

MDSFS : Organe d'appui financier et d'expertise.

Accompagnement :

OFPPPT/DRPS : Organe d'encadrement et d'accompagnement.

Résultats attendus

80 jeunes et Maalame bénéficient d'un accompagnement et une formation sur la maçonnerie

Réalisations

- ✓ Accompagnement et orientation de 120 jeunes et Maalame vers la formation professionnelle ;
- ✓ Appui à l'Inscription de 22 maalame à l'OFPPPT pour bénéficier de la Formation par apprentissage
- ✓ Clarification du contenu du programme à l'OFPPPT et réflexion ensemble sur la mise en œuvre du dit programme.

<p>L'organisation des associations et coopératives de la maçonnerie s'améliore</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 04 Ateliers de sensibilisation et de concertation avec les structures d'organisation des métiers de la maçonnerie ; ✓ 65 Ateliers d'identification et d'accompagnement des promoteurs pour la création des micros entreprises ; ✓ 17 micros entreprises sont créées ; ✓ 15 certificats négatifs délivrés ; ✓ 38 Micro entreprises en cours de création ; ✓ Appui à la constitution de deux (2) nouvelles 2 coopératives ; ✓ les micro-entreprises et les initiatives individuelles seront traitées dans le cadre de Laâyoune Moubadara.
<p>cinq projets issus de coopératives identifiées sont mis en œuvre et accompagnés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 05 projets sont instruits (en phase d'enregistrement sur SPADS) ; ✓ 03 organes d'encadrement sont consultés (présentation des notes méthodologiques). ✓ Organisations de 11 réunions de concertation et de préparation avec des intervenants prévus (ODCO, OFPPT.) ✓ Organisation des ateliers de présélection au profit des coopératives de la maçonnerie ✓ Organisation d'une réunion avec 14 services extérieurs pour les impliquer dans le programme ✓ Organisation d'une journée d'information sur le programme , avec la participation de plus de 160 personnes dont des (Lauréats, mâcon, services extérieurs...) ✓ Enregistrement de 05 projets de la maçonnerie + le projet de l'organe d'encadrement dans SPADS en phase de l'étude de faisabilité

